



AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALEXIS-DES-MONTS CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Maryse Allard, greffière-trésorière de la susdite municipalité,

QUE conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts a adopté, lors de sa séance ordinaire tenue le 04 novembre 2024, une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2025 ;

QUE les jours de chacune des séances ordinaires soient fixés comme suit :

- Lundi le 13 janvier 2025
- Lundi le 03 février 2025
- Lundi le 03 mars 2025
- Lundi le 07 avril 2025
- Lundi le 05 mai 2025
- Lundi le 02 juin 2025
- Lundi le 07 juillet 2025
- Lundi le 04 août 2025
- Mardi le 02 septembre 2025
- Lundi le 06 octobre 2025
- Lundi le 10 novembre 2025
- Lundi le 01 décembre 2025

QUE chacune des séances ordinaires du conseil débutera à 19h30 ;

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

Donné à Saint-Alexis-des-Monts ce 5^e jour de novembre deux mille vingt-quatre (2024-11-05)



Maryse Allard
Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, résidant à **SAINT-ALEXIS-DES-MONTS** certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil le cinquième jour de novembre 2024 (**2024-11-05**).

Signé : 

Maryse Allard
Greffière-trésorière